



Communiqué de presse

A Saint-Privat, le 13 janvier 2021

Le Syndicat des Eaux du Puy du Bassin a décidé jeudi 13 janvier 2021 de lancer une entente intercommunale en vue de créer une interconnexion avec la commune d'Argentat afin de sécuriser l'alimentation en eau potable sur le plateau de l'ex-canton de St-Privat.

Le syndicat a depuis plusieurs années été engagé dans deux études visant à s'approvisionner en eau, l'une dans le Cantal via des forages situés dans une ou plusieurs vallées autour de St-Martin-Valmeroux, l'autre via le champ captant de la vallée d'Argentat.

Ces études ont fait suite à celles réalisées auparavant et infructueuses sur le plateau (lac de Feyt, Gleny, Galerie de Redenat, mine de la Besse, restructuration des sources du Puy du Bassin notamment).

Le 2 septembre 2021 le syndicat a décidé à l'unanimité de ne pas donner suite à la recherche en eau dans le Cantal au motif principalement de la complexité du projet et de ses délais de réalisation pour se concentrer sur les possibilités autour d'Argentat.

L'étude coté Corrèze a fait apparaître que la commune d'Argentat est en mesure grâce aux ressources actuelles de son champ captant de pallier quantitativement le manque d'eau en période d'étiage du Syndicat et des communes de l'ex-canton de St-Privat. Pour cela une interconnexion des réseaux est nécessaire.

Lors de sa réunion du 13 janvier 2021, les membres du comité Syndical ont décidé à une forte majorité (9 voix contre 5) de créer une entente intercommunale que les communes du plateau non membre du syndicat sont invitées à rejoindre.

L'objet de cette entente est, avec l'aide d'un maître d'œuvre compétant à choisir, de préparer la réalisation de ses travaux d'interconnexion. Il s'agit de constituer le dossier de consultation des entreprises aboutissement de la partie technique mais avant cela d'établir les dossiers de demande de subvention auprès des financeurs sans lesquels rien ne serait possible, de définir les clefs de répartition des coûts entre chaque collectivité et d'établir les plans de financement correspondants.

Une fois ces étapes terminées, une nouvelle entente intercommunale sera créée pour lancer la phase travaux et après assurer le fonctionnement de cette interconnexion. Le projet s'étalera sur environ 3 années pendant lesquelles les communes du syndicat et du plateau seront encore malheureusement dépendantes des aléas climatiques. Dès que l'interconnexion sera mobilisable il n'y aura plus de risque de pénurie d'eau.

Lors de cette réunion certains membres du syndicat ont évoqué la possibilité de forages sur le plateau. M. le Président, après avoir écouté les avis des membres qui ont souhaité s'exprimer sur le sujet, a rappelé la longueur et le coût des études de restructuration en eau potable comme en témoignent celles qui viennent de se terminer.

En effet, avant que la première goutte d'eau ne soit introduite dans le réseau, il est nécessaire de s'assurer :

- de l'obtention des autorisations de tous les propriétaires concernés lors de la phase de recherche puis de travaux.
- de la qualité de l'eau brute qui peut varier en fonction des saisons (phénomènes de lessivage etc...) et d'y adjoindre le traitement adapté capable à tout instant de garantir sa potabilité.
- des quantités disponibles et notamment en période d'étiage capable de répondre aux besoins et de l'impact environnemental du ou des forages.
- de la possibilité de raccorder ces nouvelles ressources au réseau existant ce qui peut s'avérer très complexe et extrêmement coûteux en fonction de leur localisation.
- de la mise en place des périmètres de protection autour du ou des nouveaux sites de production.
- des essais des forages.
- de prendre en compte la durée des travaux etc....

Ainsi même si tout se passait au mieux, qualité et quantité suffisante (personne ne pouvant affirmer aujourd'hui que c'est le cas), enquêtes publiques se déroulant sans recours, mise en place des périmètres de protection dans les plus courts délais possibles, achat des terrains sans opposition des propriétaires etc. rien ne pourrait être réalisé avant de nombreuses années.

A ce délai se rajoute les coûts et l'absence de garantie de résultat. Pour l'ensemble de ces raisons, M. le Président indique que cette étude ne sera pas lancée car le risque de pénurie comme l'ont montré les années 2019 et 2020 est immédiat et réclame une action rapide.

L'interconnexion avec la commune d'Argentat/Dordogne permettra donc dans un délai beaucoup plus court et sans aucune place à l'incertitude de répondre à la problématique du plateau de St-Privat de manière pérenne à savoir éviter toute pénurie et ses conséquences trop souvent sous estimées pour plus de 3 000 habitants. Cela permettra également de garantir la fourniture d'eau potable aux nouveaux arrivants, aux entreprises, aux exploitants agricoles et à tous les porteurs de projets qui souhaiteraient se développer ou s'implanter sur notre plateau.

Le Président,
Joël BEYNEL